

INFORMATION DES ÉLUS CGT AU CSE DBG SNG

Mercredi 26 janvier 2022 se tenait une réunion préparatoire avec l'expert désigné par les élus du CSE. Voici ce qu'il en ressort :

- Exterion Média détient encore 70 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, CCF 20% et les autres clients 10%.
- Exterion Média ne paie plus depuis plusieurs mois l'intégralité de ses factures et une action juridique a été enclenchée par Derichebourg.
- De grosses incertitudes pèsent quant au renouvellement du contrat avec Exterion Média.
- Exterion Média s'organise pour assurer la continuité de son activité en cas de dénonciation du contrat.
- L'avenant 4 porte notamment sur le paiement des factures que nous doit Exterion Média.
- Il ne reste plus que 115 ex-Exterion Média sur les 214 initiaux.
- Deux types d'effectifs dans l'entreprise : ceux que l'entreprise gardera en cas de non renouvellement du contrat et ceux qui seront licenciés.
- Une BDES conforme aux fichiers du personnel.
- Une vision à court terme en matière d'orientation stratégique (1 an et pour cause).

Voilà plusieurs mois que nous alertons les représentants CFDT sur le bien-fondé d'expertise pour la défense des intérêts des salariés. Les masques tombent et la réalité nous rattrape, mais il n'est pas encore trop tard de s'armer pour les batailles à venir qui risquent d'être rudes avec le groupe DERICHEBOURG, mais la CGT ne se résignera pas et agira avec les moyens dont elle dispose.

En synthèse, Derichebourg se prépare à ce que le contrat commercial ne soit pas reconduit avec Exterion Média afin de rebondir vers d'autres activités évitant ainsi de perdre l'argent qu'ils ont déjà investi.

Dans l'éventualité où Exterion Média ne redresse pas la barre de son chiffre d'affaires dans les 2 années à venir, il est fort à parier que l'entreprise soit revendue ou dissoute et DBG n'aurait pas d'autre choix que de licencier entre 30 % et 40 % de ses effectifs.

En effet, l'expert n'exclut pas — et à juste titre — qu'il serait fort probable qu'Exterion Média soit dissout ou revendu dans les 2 ans et demi (ce qui explique les retards des paiements) et que lorsque l'on regarde bien les effectifs et les formations réalisées on comprend vite que ce serait principalement les ex-Exterion Média (ceux qui coûtent le plus cher) qui en paierait principalement l'addition.

Les choses se précisent mais pas dans le bon sens. Ça fait quelques années que la CGT alerte les élus sur le rôle et la mission qu'ils doivent tenir au sein des instances pour la sauvegarde de nos emplois. Maintenant que les masques tombent, nous redoutons l'immobilisme des élus CFDT qui siège au CSE, car nous sommes dépendants de leurs choix et décisions pour l'avenir de nos emplois.

Si le contrat commercial venait à être dénoncé, l'expert n'a pas exclu qu'un recours juridique permettrait de défendre l'emploi si le CSE en avait la volonté en étant suivi par un avocat.

Sans attendre les élus CGT ont proposé de nommer nos avocats qui nous ont déjà suivi et accompagné par le passé durant la période d'externalisation et d'intégration dans le groupe DERICHEBOURG.

Fidèle à notre action et notre démarche, Info'Com-CGT se mobilisera pour proposer des solutions alternatives au désastre social qui se prépare chez DBG. Dans cette affaire le rapport de force et la mobilisation des salariés sera la clé de la réussite dans les mois à venir.

**NOUS SOMMES DÉJÀ EN ORDRE DE BATAILLE À LA CGT
ET NE MANQUERONS PAS DE VOUS TENIR INFORMÉ.**

Les batailles déjà perdues sont celles qu'on ne livre pas.

À bientôt